

Compte-rendu Collège Travaux du mardi 24 juin 2025

Etaient présents :

Pilote du GT :

Amélie ROGNON	ORTEC SOLEO	X
---------------	-------------	---

Membres de l'UPDS :

Olivier PACAUD	BREZILLON
Véronique CROZE	ELEMENT-TERRE
Amélie RUF	EIFFAGE GAUTHEY
David POIRIER	SECHE
Wilfried VANNIER	SERPOL
Christel de LA HOUGUE	UPDS
Karine DUMAS	VALGO

1. Plan d'actions : mise en œuvre (qui ? quand ? comment ?)

Le plan d'actions (cf fichier joint), pré-rempli sur la base des échanges lors des précédents collèges travaux, a été complété en réunion (compléments surlignés en bleu).

Actions :

- Olivier Pacaud a rendez-vous avec l'OCLAEPS et le CESAN le 28 juillet à Arcueil pour le compte du groupe Bouygues. Il leur a demandé si l'UPDS pouvait se joindre au RDV et il attend leur réponse. Si la réponse est positive, il faudra trouver un représentant UPDS.
- Christel contacte la DREAL Normandie pour organiser à la rentrée (septembre ou novembre) une réunion de présentation aux adhérents de l'UPDS de leur enquête /actions sur les ISDI.
- Christel propose un courrier à destination des MOA pour demander une rémunération de l'ingénierie réalisée lors des appels d'offres sur la base des arguments décidés en réunion.
- Christel diffuse aux adhérents la « calculette » de Bruxelles Environnement pour statuer sur la dangerosité des TEX et invite les adhérents à l'utiliser dans l'attente de la publication du guide sur la dangerosité des TEX (à paraître fin 2025).

2. Réflexion sur le contenu des courriers à destination du LNE et des MOA sur la valorisation de l'ingénierie de travaux.

Les adhérents présents ont réfléchi aux arguments à développer dans le projet de courrier destiné aux MOA afin de valoriser l'ingénierie de travaux. Les arguments évoqués sont les suivants :

- Revendiquer la reconnaissance et la rémunération de l'ingénierie de conception notamment en phase d'Appels d'offres, à partir du 2ème tour, lorsque les offres dépassent le seuil de 3M€ ;
- S'engager dans l'économie circulaire (ttmt in situ, valorisation des TEX) ;
- Renvoyer au guide de BP / valoriser les consultations par dialogue compétitif ;
- Confidentialité des offres (faire signer accord au MOA) pour éviter un alignement technique sur des solutions différenciantes ;
- Montant "investi" par l'entreprise pour répondre : 1 à 2% du montant de l'offre (pour ceux qui sont short-listés après la RFI).

3. Sujets divers : réflexion sur l'OdJ de la réunion UPDS/BGD du 7/7/25

L'UPDS rencontre le BGD (Bureau de Gestion des Déchets) du Ministère le lundi 7 juillet. Les adhérents du collège travaux souhaiteraient que les sujets suivants soient abordés :

- Leur demander un bilan sur l'utilisation du RNDTS et de Trackdéchets sur la traçabilité des TEX ;
- Evoquer le sujet de la dangerosité des TEX (ISDI, calcul) ;
- Leur demander un bilan sur le recours à la sortie de statut de déchets (SSD) des TEX ;
- Présentation de l'avis de l'UPDS sur l'utilisation des guides TEX (suite enquête en cours par OPTAE) ;
- Faire remonter les dysfonctionnements et insister sur la nécessité de contrôler (évoquer notre souhait de rencontrer l'OCLAEPS/le CESAN).

Prochaine réunion : mardi 16 septembre de 14h à 15h30 – à Paris

Actions	Comment ?	Destinataires ?	Quand ?	Message(s) clefs à faire passer ?	Commentaires	Volontaires ?
Communication sur les dérives liées aux TEX	Informers les pouvoirs publics, le grand public et des associations sur les dérives observées sur la gestion des TEX et des risques associés	Communication institutionnelle		faire remonter les dysfonctionnements, justifiés sur la base de preuves et obtenir plus de contrôles et de régulation	Rdv avec le BGD le 7/7/25	
		Communication médiatique			Communication forte et plus percutante ? Ou communication positive ?	
	Dangerosité des TEX				CDH diffuse la calculette de Bruxelles environnement.	
	Nouer ou renforcer les contacts avec les entités de contrôle	DREAL Normandie		Contacteur Christel Zanibelli pour qu'elle vienne présenter les résultats de son enquête à l'UPDS (sept ou nov).	DREAL Normandie présente en GT Dangerosité. Pas besoin de "sponsor" pour contacter Mme Zanibelli.	CDH la contacte.
OCLAESP, CESAN,			Réunion le 28/7 avec OCLAESP et CESAN - Prévoir représentant UPDS (à ARCUEIL)			
Certification LNE – Domaine C	Rédiger un courrier indiquant que les entreprises travaux pourraient être amenées à quitter la certification	à destination du Ministère et du LNE		- dénoncer les limites du système de certification actuel, jugé coûteux et peu utile car non opposable - et les informer d'un souhait du collège travaux de se retirer de la certification si rien ne change sous une durée (à déterminer)	Quid des propositions pour faire évoluer le référentiel afin d'être moins strict pour l'accès à la certification ?	
				Agir sur la notion d'équivalence, peu encadrée dans le cas de la certification volontaire		
Réorganisation de l'UPDS	Travail sur modification des statuts / du règlement intérieur	UPDS		pour que le collège travaux puisse mener à bien ses plans d'actions plus grande autonomie de décision et d'action pour le Collège Travaux		
Reconnaissance de l'ingénierie de conception	Rédiger un courrier à destination des maîtres d'ouvrage afin de revendiquer une rémunération de l'ingénierie réalisée lors des appels d'offres.	à destination des MOA		Revendiquer la reconnaissance et la rémunération de l'ingénierie de conception notamment en phase d'Appels d'offres, à partir du 2ème tour, lorsque les offres dépassent le seuil de 3M€. S'engager dans l'économie circulaire (ttm in situ, valorisation des TEX, Renvoyer au guide de BP / Dialogue compétitif. Confidentialité des offres (faire signer accord au MOA) Montant "investi" par l'entreprise pour répondre : 1 à 2% du montant de l'offre (pour ceux qui sont short-listés après le RFI).		
	Rédiger une charte Travaux / Ingénierie visant à clarifier les périmètres et engagements respectifs	à destination des 3 collèges de l'UPDS				